

# La g@zette

*du Valbonnais*

*N° 206 – Février 2025*

**Aux antipodes de l'Or Blanc : *Sous-la-Roche, une micro-station communale éphémère...***

**Par Eric BETTEGA (édition décembre 2024)**



Une compétition de juniors organisée par le Groupe des Jeunes du Périer est en cours à Sous-la-Roche, et les départs sont annoncés par talkie-walkie ! Fuseaux, passe-montagnes, une tenue habituelle dans les années 1970. Mais qui donc avait trouvé ces dossards Holmenkol, célèbre société allemande spécialiste des farts à ski ? Cliché Hervé Bosse.

NDA : cet article en mémoire de Hervé Bosse†, décédé le 2 novembre 2023, a déjà fait l'objet en 2023 d'une publication en format réduit dans IDHA n°21, la revue de l'APHID<sup>1</sup>.

Entre vallées et stations d'altitude, loin de toute remontée mécanique, il existait une forme primitive d'apprentissage du ski alpin que l'auteur de ces lignes a pratiqué : l'usage de champs et prairies, accompagné de parcours remontant skis à l'épaule...ou aux pieds ! Et il ne s'agissait pas là d'un équipement adapté à la randonnée, mais de rustiques skis en bois, avec fixations à câbles. Dans ces années 1960, peu de changements donc, les jeunes ruraux que nous étions ne pouvaient compter que sur un enneigement local alors abondant, et une énergie à l'avenant. De bien courtes descentes, pour de longues remontées, telle était la seule alternative offerte à beaucoup !

Mais l'importante mécanisation que connaissaient alors les cimes donna à certaines municipalités aux moyens modestes des ambitions raisonnables, visant à améliorer leur attractivité. Tel fut le cas dans la commune du Périer<sup>2</sup>, qui se dota au début des années 1970 d'un équipement éphémère, bien adapté à son environnement et hélas oublié de presque tous. S'agissait-il là d'une station de ski, au sens premier du terme ? Pas vraiment, car elle se résumait à un modeste et unique télésiège, assorti d'une seule salle hors-sac, et le terme de micro-station (sans doute impropre) me semble plus adapté. Mais ce fut un exemple parmi d'autres de la volonté d'acteurs locaux de faciliter l'apprentissage du ski alpin, sans objectif aucun d'industrialisation. Point d'or blanc donc, mais une somme de bonnes volontés, de bénévolat, un état d'esprit positif au seul service de la collectivité !

### **A l'origine de Sous-la-Roche : un simple fil-neige !**

L'hôtel des Alpinistes, dans le bourg du Périer, fut un pionnier du tourisme hivernal, accueillant dès les années 1960 des classes de neige (dont les membres étaient souvent originaires de la région Amiénoise). Son propriétaire d'alors, Georges Siaud et son épouse Marie, organisaient avec leur fils Xavier (faisant fonction de moniteur) l'activité sportive des jeunes pratiquants au-dessus du hameau des Doras, distant de 1500 m, où un fil-neige de 100 à 150 m avait été acheté et installé par ses soins (à une date indéterminée) dans un pré à vaches. Sur cette route, reliant Entraigues au col d'Ornon, le transfert des jeunes pratiquants entre le bourg et le hameau s'effectuait bien entendu à pied (ou skis aux pieds, comme il se doit). Selon le témoignage recueilli, ce fil-neige à moteur thermique s'apparentait plutôt à un « fil-mine<sup>3</sup> », équipement professionnel dédiés aux houillères, assistant les mineurs dans la pénible remontée des plans inclinés. Mais il remplissait parfaitement son office, et fut le ferment d'une initiative individuelle et privée, visant à améliorer le système. Sans toutefois concurrencer la station du Col d'Ornon (à 10 km), qui dès 1965 disposait du télésiège des Côtes-du-Col, installé par Montaz-Mautino. En 1969, le fil-neige des Doras fut démonté.

---

<sup>1</sup> Association pour le Patrimoine et l'Histoire de l'Industrie en Dauphiné. Site <https://aphid.fr/>

<sup>2</sup> En bordure du Parc des Ecrins, dans le canton de Valbonnais, sur la D526 reliant La Mure à Ornon. Commune maintenant disparue, déléguée de Chantepérier (38740), issue de la fusion de Chantelouve et du Périer en 2019.

<sup>3</sup> Car il nécessitait l'usage d'une poignée métallique amovible.

## Un télési à Dessous-la-Roche !

Sous l'impulsion d'un résidant local, membre du conseil municipal, germa peu à peu l'idée de remplacer ce rustique fil-neige par un équipement plus attractif, à savoir un véritable télési ouvert à tous. Peu à peu, l'idée prit forme, le conseil municipal de Jacques Siaud donna son accord de principe pour son financement<sup>4</sup>, et il fallut alors avant tout trouver un accord avec les propriétaires privés, car l'installation envisagée à côté de Dessous-la-Roche ne pouvait se faire que sur des terrains privés partagés entre plusieurs propriétaires exploitant leurs pâturages à la belle saison. Ces terrains situés sur le lieudit *Crozara* étaient « parqués » (selon l'expression consacrée), ce qui signifie en clair qu'ils étaient tous clôturés.



Extrait du plan cadastral du Périer (section E), hameau de Dessous-la-Roche. Le domaine de la piste de Crozara est identifié en rouge, le TK se trouvant sur la droite, et la salle hors-sac dans l'angle inférieur droit. En bleu : la zone (non mécanisée) réservée aux grands débutants. Collection Joël Prat, infographie Eric Bettega.

La présence de fils de fer barbelés étant par principe (!) incompatible avec une pratique sans risque du ski alpin, l'accord trouvé avec, et signé par chaque propriétaire convenait de la dépose automnale de l'ensemble des équipements privés, avec remise en place au printemps. En échange, la famille proche du propriétaire avait libre accès au télési. Une méthode

<sup>4</sup> Il semblerait que la municipalité ait alors bénéficié d'une subvention de « Jeunesse et Sport ». Ce secrétariat d'Etat auprès du premier ministre recouvrait depuis 1969 les actions auprès de la jeunesse, les sports et les loisirs.

efficace d'enroulement<sup>5</sup> fut appliquée par l'équipe communale, qui donnait alors champ libre à la pratique du ski sur des terrains « bruts », car aucun nivellement ni mise en forme du terrain n'étaient envisagés. Pragmatisme et écologie (avant la lettre) allaient donc de concert à Sous-la-Roche...

### **Le système Duport, parfaitement adapté au besoin local**

Le domaine skiable étant identifié, restait alors à trouver le matériel de remontées mécaniques idoine. Ce même acteur local, infatigable promoteur, démarcha alors Guy Duport, un petit constructeur de Saint-Ferréol (Faverges, 74210), spécialiste des équipements légers et autres téléskis démontables. Loin des « grands » régionaux du domaines, tels Pomagalski ou Montaz-Mautino, cette petite firme s'était développée autour de téléskis légers caractérisés par leur coût d'installation « contenu », et d'une grande rapidité de mise en œuvre<sup>6</sup>. Ce dernier point reposait sur l'absence de massifs bétonnés et rendait le produit bien adapté, par exemple, aux glaciers. Duport s'était également fait une spécialité des produits pour jardins d'enfants. Le revers de la médaille était un débit limité (580 p/heure), mais dans le cas qui nous intéresse, c'était plus qu'amplement suffisant !



Encart publicitaire (partiel) du type YAC des E<sup>ts</sup> Duport, paru dans Aménagement et Montagne n°1, Juin 1975. Source : [www.remontees-mecaniques.net](http://www.remontees-mecaniques.net)

Une visite à Saint-Ferréol emporta la décision et Duport fournit un petit téléski dont les caractéristiques exactes sont hélas inconnues, mais il s'agissait sans doute d'une variante du type YAC (simple) :

- Longueur (approximative) : 300 m ;
- Station motrice (en position basse) avec moteur thermique<sup>7</sup> Lombardini Diésel 30 (?) cv ;
- Gare basse en construction mécano-soudée, avec moteur au sol et transmission par arbre intérieur au pylône ;
- Réducteur en sortie de moteur, avec embrayage manuel ;
- En position supérieure, poulie de renvoi fixée à un robuste sapin (!), avec contre-poids ;

<sup>5</sup> Comprendre : poteaux et barbelés étaient roulés, formant en quelque sorte des « bottes » propres à être manipulées et déplacées sans trop de peine vers une zone de stockage en plein air.

<sup>6</sup> Ainsi le déploiement du type YAC était-il annoncé comme possible « en une journée » ! Bel optimisme...

<sup>7</sup> Aucune alimentation électrique n'existait alors dans cette zone, et il était exclu d'en créer une.

- 3 pylônes tubulaires<sup>8</sup> avec contreventement ;
- Agrafes de support de pylônes enterrées à faible profondeur et solidement ancrées au sol par de longues broches (dénommées « crayons d'ancrage », d'où l'expression « pylône crayonné ») ;
- Hauteur du câble : 3,50 (?) m ;
- Perches (non débrayables) avec ressorts tubulaires de tension.



Dans la rudimentaire gare de départ du téléski, Fernand Clot tend une perche à un jeune skieur. A noter l'empilement de moellons, faisant office de lest de tête du pylône (au pied duquel se trouve le moteur thermique). A droite : le toit de la cabane. Collection Daniel Clot.

---

<sup>8</sup> Et non pas des portiques, qui constituaient le produit Duport le plus diffusé.



Gare de départ de l'unique télési : le geste traditionnel (et peu élégant au demeurant...) qui consiste à se saisir de la perche et anticiper le choc de traction ! Tenues vintage et têtes nues : nous sommes bien dans les années 1970...Cliché et collection Hervé Bosse.

Après livraison, le matériel fut acheminé à pied-d'œuvre avec le Dodge<sup>9</sup> communal, et mis en place par des acteurs locaux, parmi lesquels Fernand Clot, employé communal et garde-champêtre ; ce dernier résidait sur place, et fut par la suite souvent premier au travail pour assurer son exploitation ! Seul l'épissurage du câble fut, pour des raisons de sécurité évidentes, confié à un professionnel du domaine. Selon un témoignage rapporté, il était d'une telle qualité que sa localisation était difficile !

Il faut noter que Duport, pour « lisser » la charge de travail de son personnel, fut parmi les premiers constructeurs de voitures sans permis, à moteur Diésel. Cette diversification pleinement réussie donna à Duport une excellente réputation de constructeur d'automobiles<sup>10</sup> robustes et fiables, qui utilisaient des banques de pièces détachées de grands constructeurs français<sup>11</sup>. Rappelons enfin que Duport fut également fabricant de dameuses (à chenillettes, modèle Strass 35).

### **L'exploitation communale**

Après inspection par les services des Ponts et Chaussées<sup>12</sup>, le téléski fut déclaré « bon pour le service » et la bien modeste station de Sous-la-Roche ouverte à tous, avec son unique piste dite de *Crozara*. Le domaine, bien que très réduit, n'en était pas moins varié, et il disposait comme il se doit d'un « mur » ; son damage occupait une bonne partie de la matinée, aucun engin de damage mécanisé n'étant inscrit aux effectifs ! La pénibilité de l'exercice a d'ailleurs rapidement entraîné la construction (locale et artisanale) d'un rouleau de damage bois/acier, qui montait attaché à une perche, et assurait sa fonction à la descente, derrière deux, voire trois skieurs téméraires<sup>13</sup>...

Les infrastructures étaient plus que rudimentaires, puisque limitées à une simple salle hors-sac, établie à 40 m de la station basse, avec un modeste parking. Une table, des chaises, point de débit de boissons, encore moins de restaurant, quant à l'hôtellerie...n'y pensons même pas ! Deux ans après l'ouverture fut montée une cabane pour faciliter la vente des forfaits (dans les faits, un abri préfabriqué), puis plus tard encore un abri jouxtant la station de départ, pour éviter le gel du moteur et de son combustible. Sous-la-Roche, micro-station anonyme, ne fit jamais l'objet d'affichage ou de publicité en bonne et due forme...

---

<sup>9</sup> Reconversion civile d'un engin militaire alors commun ; il faisait également office de chasse-neige.

<sup>10</sup> La SND (Société Nouvelle Duport) exerça son activité à Saint-Ferréol de 1992 à 1999.

<sup>11</sup> Citons la CADDY, dans les années 1980, véhicule dont la conduite était alors possible avec le seul permis A1, équipée d'un moteur Diésel, et utilisant des pièces détachées d'origine Renault. De façon surprenante, CADDY était également le nom d'une gamme de téléskis DUPORT...

<sup>12</sup> Sans doute alors le Service Technique des Remontées Mécaniques, le fameux « STREME » comme certains se plaisaient à l'appeler ! Maintenant STRMTG (« TG » pour « Transports Guidés », incluant par exemple les chemins de fer touristiques).

<sup>13</sup> Officiait souvent à cette tâche Fernand Clot, employé communal, assisté par des bénévoles.



Vue d'ensemble du domaine de Sous-la-Roche, depuis l'extrémité supérieure, lors d'une compétition organisée par le Groupe des Jeunes du Périer<sup>14</sup>. On notera l'enneigement abondant, et à gauche un pylône du téléski, de couleur orange. Cliché et collection Hervé Bosse.

Le téléski fut mis en service en 1972, avec ouverture entre le début des vacances de Noël et la mi-mars (plus ou moins, selon l'enneigement), mais - hors vacances scolaires - uniquement les mercredis et week-ends. Les clients pouvaient régler le coût d'emprunt du téléski à un permanent (agent, membre du conseil municipal ou bénévole) qui se tenait en station basse. En 1973, le forfait journalier était vendu 5 francs (soit 5,32 euros...). En moyenne, 50 forfaits étaient vendus quotidiennement, avec une valeur maximale qui s'établit à 87 ! Malgré la faible altitude (900 m), l'enneigement fut excellent les deux premières années (à tel point qu'il était possible de skier jusqu'à Pâques), mais il déclina progressivement<sup>15</sup>, et souvent fallut-il attendre la mi-janvier pour disposer d'un manteau suffisant. La station pâtit également de l'attractivité supérieure du Col d'Ornon, qui avait mis en service deux nouveaux téléskis. Mars 1984 marqua la fin de l'exploitation ; le téléski fut déposé (par les employés communaux) et ferrailé, seul le moteur ayant été réutilisé.

---

<sup>14</sup> Fondé en 1971 sous l'impulsion de Jacques Siaud, alors maire. Cette petite association disposait d'un stock de skis de descente, pour partie racheté à La Morte (actuelle Alpe-du-Grand-Serre), pour partie donné par l'Ecole de gendarmerie, qui, elle, skiait au Col d'Ornon.

<sup>15</sup> Démontrant que la baisse de l'enneigement n'est hélas en rien un phénomène nouveau !



Clin d'œil qui traduit bien le côté artisanal de cette station : lors de cette même compétition, micro en main, voici Hervé Bosse, devant une table de fortune (en fait des plateaux posés sur deux tréteaux) installée sur le plateau du Renault-Saviem Super-Galion ! A noter la pile de dossards. A droite, avec le béret : Lucien, le père d'Hervé Bosse. A sa droite, bras croisés : Jacques Siaud, le maire. Collection Bosse.

Malgré tout, le Groupe des Jeunes du Périer, même s'il ne fut pas exploitant du site, trouva là matière à organiser des compétitions (par exemple en 1973), ainsi qu'un réveillon de Noël dans la salle hors-sac.

### **La conclusion d'une belle aventure...**

Des installations aussi limitées que celle-ci, il y en eut d'autres<sup>16</sup>, mais elle constitue cependant une parfaite illustration d'une vision d'un ski ludique de proximité, sans ambition industrielle aucune. Une déclinaison très locale du ski-plaisir, sans ses contraintes, en quelque sorte. Depuis, la population locale s'est progressivement réduite, et tant Dessous-La-Roche que Les Doras ne comptent aujourd'hui qu'une (très maigre) poignée d'habitants permanents. La mémoire de cet équipement éphémère s'est progressivement diluée, pour pratiquement disparaître. Et Sous-la-Roche (dont il ne subsiste que la dalle de la salle hors-sac) a ainsi rejoint les rangs des stations-fantômes !

---

<sup>16</sup> Et il en reste heureusement encore quelques-unes ; on peut citer, par exemple, Les Signaroux, sur la commune de La-Motte-d'Aveillans, station ouverte en 1971 donc contemporaine de Sous-la-Roche, exploitée par une équipe de bénévoles.



Sans bâtons, s'il vous plait ! La neige se fait bien rare, la fin de saison s'annonce à Sous-la-Roche... Cliché Hervé Bosse.

Sincères remerciements à MM Hervé Bosset†, Daniel Clot et Joël Prat, pour les informations et documents transmis, ainsi qu'à Mr Nicolas Maillard (données sur Duport, issues du site <https://www.remontees-mecaniques.net/>).